

Une charte pour l'égalité femmes-hommes dans la vie associative

Châtellerault, le 13/05/25 - C'est avec **détermination** que la Ville de Châtellerault annonce aujourd'hui une avancée majeure en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. À compter de juin 2025, **toute association sollicitant une subvention municipale, directe ou indirecte, devra avoir signé la charte d'engagement pour l'égalité femmes-hommes.**

Cette initiative ambitieuse reflète la volonté politique forte de la collectivité de faire de l'égalité une réalité concrète, dans tous les domaines de la vie locale. Parce que les **stéréotypes, les inégalités et les violences sexistes** n'ont pas leur place dans une société juste, Châtellerault agit avec conviction.

Un engagement réciproque, pour un objectif commun

La Ville de Châtellerault s'engage à :

- o fournir des outils de sensibilisation et organiser des temps de formation autour de l'égalité,
- o encourager le partage de bonnes pratiques entre associations,
- o valoriser dans l'attribution des subventions les initiatives qui promeuvent l'égalité femmes-hommes.

En contrepartie, les **associations bénéficiaires d'une subvention devront impérativement :**

- o **signer la charte** dès juin 2025,
- o **veiller à l'égalité femmes-hommes** dans leur gouvernance, leurs activités et leurs communications,

0

promouvoir une représentation équilibrée dans leurs instances décisionnelles,

0

lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations, y compris en sensibilisant leurs membres et bénévoles.

Une dynamique collective au service du bien vivre ensemble

Cette charte, plus qu'un document, est un **levier de transformation**. Elle témoigne de la volonté de Châtellerault de **co-construire avec les associations un avenir plus équitable**, où femmes et hommes peuvent s'épanouir pleinement, dans le respect et la reconnaissance mutuelle.

En valorisant les associations qui s'engagent, Châtellerault **renforce son tissu associatif**, moteur essentiel du lien social, et affirme avec conviction : **l'égalité n'est pas une option, c'est une condition du progrès commun**.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr